



Objectifs et axes de travail du nouveau comité exécutif du SPUL (2021-2023)

1) Faire en sorte que le SPUL redevienne un interlocuteur incontournable pour la haute direction de l'Université Laval

Au cours des dernières années, le visage des hautes directions des universités du Québec (y compris celui de l'Université Laval) a beaucoup changé, et ce, au détriment de la collégialité qui doit caractériser la gouvernance de nos institutions. Qu'il s'agisse de tentatives de réduire les fonctions professorales au strict enseignement (ou le rôle du professeur à celui de simple salarié) ou d'annonces unilatérales faites par la haute direction malgré l'impact direct qu'elles causeront sur les conditions de travail des collègues, les signes de la verticalisation des rapports entre la haute direction et les collègues se multiplient. Il est crucial et urgent d'adapter l'action syndicale à cette nouvelle réalité pour mieux protéger nos conditions d'exercice des fonctions professorales et, plus largement, le sens de l'institution.

Cette adaptation – et l'incident « changement de culture » qu'elle implique pour le CEX – nous semble exiger rapidement plusieurs actions concrètes, notamment :

- 1) la mise en place de mécanismes qui permettront au CEX de réagir rapidement à des enjeux qui affectent les fonctions professorales et la liberté académique des collègues; et incidemment
- 2) une plus grande créativité quant aux manières d'exercer une pression sur l'employeur pour que celui-ci respecte la lettre et l'esprit de notre convention collective de même qu'une conception effective de la collégialité universitaire.

2) Préparer et positionner le SPUL avec force en vue de la prochaine négociation de la convention collective et du chantier de « L'université du futur »

Ces deux dossiers devront être au cœur du travail du CEX et des efforts de mobilisation et de communication auprès des membres du SPUL au cours de la prochaine année. Il est primordial que le CEX mène une campagne soutenue et dynamique visant à sensibiliser les collègues aux grands enjeux de ces deux dossiers, de manière à construire le *momentum* politique – et l'incidente mobilisation – nécessaires à l'établissement d'un rapport de force qui nous

permettra de faire des gains susceptibles d'améliorer les conditions d'exercice des fonctions professorales et le maintien du statut d'université complète de notre institution. Entre autres choses, il sera fondamental d'être extrêmement actifs et visibles en ce qui concerne la défense d'une conception large de la liberté universitaire/académique et des bénéfices sociaux découlant du travail associé à l'ensemble des fonctions professorales. Ces enjeux s'annoncent particulièrement importants dans le contexte postpandémique à venir.

La finalisation du projet de convention collective bonifié par l'actuel comité de négociation avec le Conseil syndical devrait constituer une priorité, permettant de solliciter l'employeur pour un retour à la Table de négociation aussi tôt que possible et idéalement avant la date fixée pour le début de cette prochaine ronde de négociations collectives, le 1^{er} septembre 2022.

3) Favoriser la transparence, la circulation des idées et la mobilisation de l'expertise des membres au sein des instances syndicales

Nous avons l'intime conviction que la mise en place d'un mode de fonctionnement des différentes instances syndicales plus ouvert, favorisant les échanges, la transparence, la circulation d'idées et valorisant l'expertise des collègues permettra de revitaliser l'intérêt des membres du SPUL à participer au sein de ces mêmes instances. Pour cette raison, nous souhaitons notamment :

- Mettre en place des manières de travailler qui misent sur la transparence, l'efficacité, la convivialité et la valorisation de la contribution des membres;
- Miser davantage sur l'expertise des membres sur des dossiers de fond;
- Créer des plateformes de discussion permettant aux membres et aux délégué-es d'échanger sur différentes préoccupations et d'alerter rapidement le CEX d'enjeux qui devraient être traités en priorité.
- Développer les occasions d'échanges entre les membres du CEX et les membres du SPUL, de la communauté universitaire et de la société civile;
- Proposer des améliorations aux Statuts du SPUL allant dans le sens de la refonte proposée du mode de fonctionnement;
- Clarifier les règles entourant l'octroi de compensations et libérations pour une participation au sein des instances du SPUL